



Programme IP

AGREMENT DES PROGRAMMES DE FORMATION
DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS PRATICIENS

Programme d'agrément IP - Accred.CASN.ca/fr

AGREMENT DES PROGRAMMES DE FORMATION DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS PRATICIENS

L'agrément des programmes de formation des infirmières et infirmiers praticiens (IP)¹ de l'ACESI établit une référence nationale et internationale en matière d'excellence en sciences infirmières.

Grâce à des évaluations rigoureuses menées par des pairs, il renforce la qualité des programmes d'études, soutient une pratique clinique sécuritaire et accroît la confiance du public. Il favorise également la croissance des programmes, attire des candidates et candidats de haut calibre, et ouvre des portes aux diplômées et diplômés souhaitant exercer comme IP au Canada et aux États-Unis—tout en renforçant la crédibilité de la profession IP.



Préparer le terrain pour des améliorations à long terme



L'agrément de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) repose sur une évaluation rigoureuse menée par des infirmières et infirmiers praticiens hautement qualifiés, issus d'un bureau national de l'agrément reconnu.

L'agrément des programmes IP de l'ACESI permet aux établissements de mettre en œuvre un suivi et une amélioration continue, favorisant à la fois l'inscription de candidates et candidats de qualité et une confiance accrue du public



« Nous sommes fiers de notre agrément de l'ACESI, qui reflète l'engagement de notre programme IP envers l'excellence. Grâce à l'agrément, nous avons réussi notre proposition visant à doubler notre nombre d'inscriptions, passant de 25 à 50 étudiantes et étudiants, tout en maintenant un taux de réussite de 100 % à l'examen canadien des infirmières et infirmiers praticiens (ECIIP). »

- Donna Martin et Cheryl Olfert, University of Manitoba

Évalués par des experts. Aptes à exercer. L'ACESI établit la norme IP.

L'agrément des programmes IP de l'ACESI est le seul programme d'agrément approuvé au Canada dont les programmes IP sont évalués exclusivement par des pédagogues, des universitaires, et des praticiennes et praticiens IP.



Ce processus dirigé par des pairs assure une supervision complète du programme d'études, du scholarship et des ressources—préparant les diplômées et diplômés à une pratique clinique sécuritaire et efficace, tout en préservant la crédibilité et la réputation de la profession.

« L'agrément IP de l'ACESI me donne l'assurance que notre programme répond aux normes les plus élevées. Il protège nos étudiantes et étudiants, assure la sécurité du public et renforce la réputation de notre profession. »

- D. Stewart MacLennan, Ph. D., IP, University of Alberta

L'excellence en formation, au-delà des frontières

L'agrément de l'ACESI est reconnu mondialement pour ses normes rigoureuses et son engagement envers l'excellence en sciences infirmières—un atout essentiel pour les diplômées et diplômés souhaitant exercer comme IP aux États-Unis, où il est reconnu par des institutions telles que la *Commission on Collegiate Nursing Education (CCNE)*.



« Pour nos diplômées et diplômés qui envisagent de travailler comme IP aux États-Unis, l'agrément de l'ACESI est essentiel, car il est reconnu par des établissements clés. »

- Donna Martin et Cheryl Olfert, University of Manitoba

L'agrément, c'est l'excellence !



Améliore la
qualité des
programmes



Favorise
l'adoption de
normes nationales



Attire les meilleurs
étudiantes et
étudiants



Renforce les
demandes de
soutien accru



Renforce
les décisions
curriculaires

Avantages de l'agrément IP de l'ACESI



Amélioration de la qualité des programmes selon les normes nationales

- Approbation par un comité consultatif d'expertes et experts IP.
- Conforme aux normes nationales et reconnu à l'échelle internationale.
- Adapté à l'évolution du contexte sanitaire et culturel.



Évaluation, reconnaissance et rétroaction constructive par des expertes et experts IP

- Ce qui est bien fait. Pourquoi c'est important. Ce qui peut être amélioré.
- Processus, approches et ressources favorisant la qualité.
- Recommandations fondées sur des données probantes pour un soutien accru.



Adhésion à un programme national d'agrément d'élite

- Avantages, reconnaissance, statut et accès à un réseau national.
- Collaboration interprofessionnelle nationale et internationale.
- Suivi et amélioration continue.



Optimisation des résultats des programmes

- Augmentation du nombre d'inscriptions d'étudiantes et étudiants de haute qualité.
- Confiance, soutien et financement du public.
- Diplômées et diplômés plus compétents, confiants, sécuritaires et susceptibles d'être retenus.

« Nous avons eu une excellente expérience avec l'ACESI durant le processus d'agrément IP. L'équipe s'est montrée disponible et nous a fourni des informations précieuses qui ont guidé notre démarche. »

- Donna Martin et Cheryl Olfert, University of Manitoba

Offrez-vous un programme IP ?

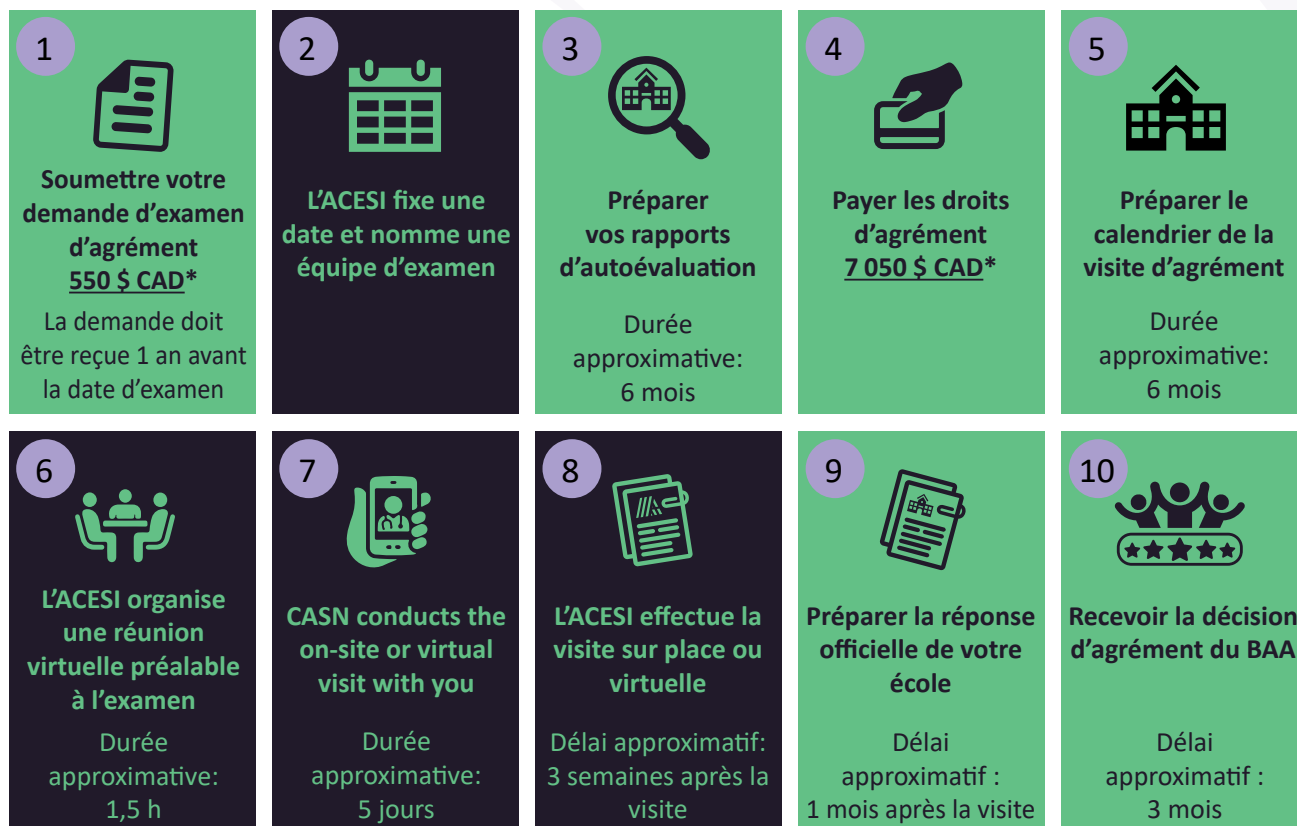
¹L'ACESI définit un «programme de formation des infirmières et infirmiers praticiens» comme un parcours de formation aux études supérieures conçu pour préparer les infirmières et infirmiers autorisés à l'obtention du permis d'exercice et à la pratique comme IP. Ces programmes sont axés exclusivement sur le rôle IP, qui constitue une catégorie distincte de la pratique infirmière avancée.



Nous serions ravies de vous aider à déterminer si l'agrément IP de l'ACESI convient à votre établissement.

Comment fonctionne le programme d'agrément?

L'agrément des programmes IP de l'ACESI s'étend sur environ deux (2) ans et repose sur un processus rigoureux d'évaluation par les pairs, selon les étapes suivantes :



* PTarification pour les écoles membres. Tous les prix sont en dollars canadiens. Les tarifs sont sujets à changement. Basés sur un programme de formation offert par une unité d'enseignement dans un format virtuel. Les écoles non-membres doivent payer des frais supplémentaires de soutien à l'agrément. Des rabais sont offerts pour les agréments simultanés de programmes supplémentaires (p. ex. B.Sc.Inf., programme Inf. aut., IFE). Contactez-nous pour plus d'information.

Est-ce le moment d'obtenir l'agrément?

Discutons ensemble à propos de votre école, de vos étudiantes et étudiants, et de la façon dont nous pouvons collaborer pour faire rayonner votre programme de formation des IP! Appelez le 613-235-3150, poste 162 ou écrivez à la directrice principale de l'agrément, Loyal Bou Abdo (lbou-abdo@casn.ca) dès aujourd'hui! Loyal est compétente, accessible et toujours prête à vous aider.



« Se joindre au programme d'agrément IP de l'ACESI a été une décision judicieuse, offrant des avantages significatifs à un coût abordable. Dans l'ensemble, l'agrément de l'ACESI a été un atout inestimable pour notre programme. »

- Donna Martin et Cheryl Olfert, University of Manitoba

Bureau de l'agrément IP de l'ACESI (BAA-IP)

Le Bureau de l'agrément IP de l'ACESI (BAA-IP) est un organisme décisionnel indépendant chargé des examens d'agrément de l'ACESI. Il est composé de membres du corps professoral IP chevronnés provenant de partout au Canada. Pour en savoir plus sur notre programme d'agrément, veuillez communiquer avec Layal Bou Abdo à l'adresse suivante : lbou-abdo@casn.ca



Quality Standards

Le programme d'agrément IP de l'ACESI est guidé par des valeurs essentielles et des principes directeurs axés sur l'amélioration continue de la qualité et l'assurance de la qualité. Les normes s'appliquent aux programmes nouveaux et existants. Consultez les normes d'agrément complètes pour les programmes de formation des IP sur notre site web : Accred.CASN.ca/fr. Ces normes reflètent les attentes en matière de qualité pour les programmes de formation des IP et sont formulées de manière générale. L'agrément des programmes IP repose sur six normes :

1. Leadership, gouvernance et administration
2. Ressources et environnement
3. Enseignement, apprentissage et scholarship
4. Cadre du programme et programme d'études
5. Résultats du programme
6. Amélioration continue de la qualité du programme

Dimensions de qualité

Quatre dimensions de qualité globales ont orienté l'élaboration des normes du programme d'agrément IP de l'ACESI et sont intégrées dans l'ensemble du programme :

1. **Pertinence** : La structure, les processus et les composantes de l'unité d'enseignement et du programme de formation faisant l'objet d'un examen d'agrément sont pertinents, appropriés et adaptés aux besoins actuels et émergents de la société et de la profession.
2. **Responsabilité / Obligation de rendre compte** : L'unité d'enseignement assume la responsabilité de la qualité de ses programmes et est responsable dans toutes ses relations. Le programme de formation prépare les étudiantes et étudiants à devenir des apprenantes et apprenants tout au long de leur vie, capables d'assumer la responsabilité d'une pratique professionnelle sécuritaire, compétente, éthique et légale.
3. **Cohérence** : Il existe une interdépendance et une harmonisation entre toutes les composantes de l'unité d'enseignement et du programme de formation, favorisant l'atteinte des objectifs et des résultats définis.
4. **Spécificité** : Bien que la structure, les processus et les composantes d'une unité d'enseignement et d'un programme de formation doivent satisfaire aux normes, la manière dont ces attentes sont atteintes peut présenter un caractère distinctif ou unique, permettant l'innovation et l'adaptation à un contexte particulier.

Contexte du programme d'agrément IP de l'ACESI

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) est l'organisme national responsable de l'agrément des programmes de formation en sciences infirmières au Canada. En 1987, l'ACESI a accordé son premier agrément à un programme de premier cycle, et depuis, l'agrément des programmes de formation en sciences infirmières est devenu une fonction essentielle de l'ACESI, qui examine plus d'une douzaine d'écoles chaque année. En 2022, l'ACESI a élargi son programme d'agrément pour inclure les examens d'agrément des programmes de maîtrise en sciences infirmières pour les infirmières ou infirmiers praticiens (IP).

L'agrément favorise l'excellence et est reconnu mondialement comme une méthode objective importante pour évaluer les programmes de formation professionnelle. Il permet d'identifier les points forts et les possibilités d'amélioration pouvant orienter la prise de décisions. Le processus fournit à l'administration et au corps professoral des renseignements sur les domaines nécessitant un développement, une modification ou des ressources supplémentaires.

Le programme d'agrément repose sur des dimensions de qualité, des normes, des descripteurs et des éléments clés qui servent à évaluer les programmes IP, tout en intégrant une flexibilité quant à la structure organisationnelle et au programme d'études. Cette flexibilité permet aux programmes d'être autonomes dans leurs perspectives académiques et de s'adapter à leurs contextes régionaux, sociaux, professionnels et institutionnels.

Le programme d'agrément de l'ACESI est fondé sur la philosophie et l'approche initiales des programmes précédents. Il fait l'objet de révisions régulières et d'améliorations continues, conformément à une démarche d'amélioration constante de la qualité. Les récentes modifications apportées au programme d'agrément tiennent compte de l'évolution de l'enseignement à distance, des partenariats collaboratifs, des examens virtuels et des nouveaux modèles de programmes, selon un nouveau cadre avec des normes élargies.



Jalons importants de l'agrément

1987

L'ACESI instaure un processus national et volontaire d'agrément pour les programmes de baccalauréat en sciences infirmières, soutenu par tous ses membres.

1994

L'ACESI devient cofondatrice de l'Association des agences d'agrément du Canada (AAAC), une association nationale représentant les organismes d'agrément de plus de 20 professions et autres organismes d'agrément.

2018

L'ACESI commence à piloter un programme d'agrément IP.

2019

L'ACESI termine les examens pilotes d'agrément des programmes de formation des infirmières et infirmiers praticiens et constitue un Bureau de l'agrément IP de l'ACESI (BAA-IP) pour prendre les décisions relatives aux examens pilotes.

2022

L'ACESI a élargi son programme d'agrément pour inclure les examens d'agrément des programmes de maîtrise en sciences infirmières pour les infirmières ou infirmiers praticiens (IP).



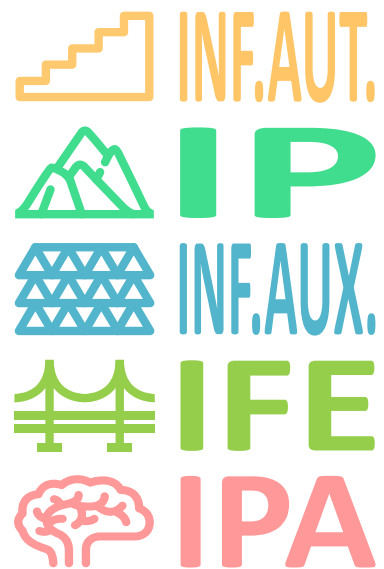
L'agrément, c'est l'excellence!

- ★ Améliore la qualité des programmes
- ★ Favorise l'adoption de normes nationales
- ★ Attire les meilleurs étudiantes et étudiants
- ★ Renforce les demandes de soutien accru
- ★ Renforce les décisions curriculaires



CASN Accreditation
Agrément de l'ACESI

LES PROGRAMMES D'AGRÉMENT



© 2025, Canadian Association of Schools of Nursing |
Association canadienne des écoles de sciences infirmières
Tous Droits Réservés. ISBN: 978-1-989648-36-0

Téléphone : 613-235-3150 (poste 162) Courriel : lbou-abdo@CASN.ca Site Web : Accred.CASN.ca/fr